



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE



SM le Roi adresse un discours au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1ère session de la première année législative de la 12e Législature (Texte intégral)

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de SA le Prince Moulay Ahmed, a adressé, vendredi, un discours au Parlement à l'occasion de l'ouverture de la première session de la première année législative de la 12e Législature.

Voici le texte intégral du Discours Royal :

"Louange à Dieu,

Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Mesdames, Messieurs les honorables parlementaires,

L'ouverture de la nouvelle législature est l'occasion pour Nous de féliciter les membres de la Chambre des Représentants pour la confiance que leur ont témoignée les électeurs.

Cette mandature intervient dans une conjoncture exceptionnelle, riche en opportunités qui pourraient ne pas se renouveler et qu'il convient de saisir pour poursuivre la dynamique de réalisations dans les différents domaines.

S'agissant du nouveau mandat législatif et gouvernemental, Nous attendons qu'il constitue un véritable tournant pour un Maroc soucieux de poursuivre son ambition de puissance économique émergente et fiable et tout aussi attaché à trouver un équilibre harmonieux entre les logiques de croissance économique et les

impératifs d'une justice sociale et spatiale renforcée.

Mesdames, Messieurs,

En 2014, à cette même tribune, J'avais déclaré que : "le sentiment qui M'est le plus cher dans la vie, c'est celui d'être fier de Ma marocanité" [...]

Aujourd'hui encore, le même sentiment demeure intact, et les années passant, il ne fait que croître et s'enraciner davantage.

De fait, le Maroc, l'une des nations les plus prestigieuses et les plus anciennement constituées du monde, prospère sous la houlette de l'une des plus anciennes monarchies de l'histoire.

Sous l'égide de la Commanderie des Croyants, les Marocains ont tout à fait raison de se sentir fiers de l'authenticité de notre identité religieuse, ainsi que de la singulière richesse de leur civilisation aux affluents divers et multiples.

Nous avons aussi de quoi être fiers, au vu de nos acquis politiques et diplomatiques, des progrès économiques et sociaux et des niveaux de développement qui ont changé la physionomie du Maroc.

La fierté nationale, ici, n'est pas une forme de vanité, ni l'expression d'une autosatisfaction. Elle est plutôt le catalyseur qui transforme l'appartenance en responsabilité, l'assurance en devoir national.

Mesdames, Messieurs,

Dans un contexte international marqué par l'accélération des mutations géoéconomiques, Notre pays s'est engagé, avec une vision claire, dans une nouvelle dynamique de réformes et de grands chantiers.

Aujourd'hui, outre l'activation des projets d'infrastructures à l'ordre du jour, une nouvelle génération de grandes stratégies doit être lancée, notamment dans les secteurs de la sécurité hydrique, énergétique et alimentaire, de l'émergence industrielle, de l'économie numérique et de l'intelligence artificielle.

Par ailleurs, Nous appelons de nouveau à une plus grande célérité dans le développement des capacités du Royaume en matière de

constitution des réserves stratégiques et de sécurisation de l'approvisionnement en produits de première nécessité.

A cet égard, Nous exhortons le secteur privé à renforcer son rôle en tant qu'acteur stratégique de la transformation qui s'opère dans notre pays à la faveur de son développement.

Nous l'engageons aussi à se montrer plus entreprenant, plus créatif et plus apte à créer des opportunités d'emploi et à développer ses capacités d'investissement et d'exportation.

Il convient également de placer les questions liées à la jeunesse en tête des politiques publiques et des préoccupations des instances de gouvernance, à travers l'élaboration d'une vision intégrée garantissant l'égalité des chances et couvrant l'éducation, la qualification et l'insertion économique.

Les jeunes seront ainsi plus assurés de leur capacité à monter dans l'échelle sociale et auront davantage foi dans les institutions de leur pays et dans les opportunités qui leur sont offertes pour bâtir un avenir meilleur dans un cadre garant de liberté, de dignité et de stabilité.

Mesdames, Messieurs,

L'enjeu réel de la prochaine étape est l'action territoriale qui devra être menée sur le terrain pour identifier les vrais problèmes de chaque région et pour leur trouver des solutions réalistes.

En effet, la promotion du développement intégré, l'amélioration de la qualité des services publics et l'encouragement de l'investissement productif sont étroitement liés au processus de régionalisation avancée et à la mise en œuvre de la déconcentration administrative.

Or le retard et les dysfonctionnements qui freinent toujours l'opérationnalisation de la décentralisation et de la déconcentration affectent les programmes de développement socio-économique et empêchent de répondre aux préoccupations réelles des citoyens.

Aussi, Nous soulignons avec force qu'aucun retard ni atermoiement n'est plus tolérable dans la mise en œuvre pleine et entière de la Charte de la Déconcentration, avec ce que cela implique en termes de transfert des compétences et de réaffectation des ressources

humaines et financières nécessaires du Centre vers les provinces et les régions.

De même, il convient de lever les obstacles qui continuent d'entraver le fonctionnement des institutions de la Région, notamment en définissant plus clairement les compétences y afférentes et en renforçant leurs effectifs humains et leurs ressources matérielles.

En effet, il devient indispensable de mieux organiser les relations entre l'Etat et les régions et d'instaurer les mécanismes de coordination et de contractualisation nécessaires pour doter celles-ci du pouvoir de décision et d'exécution des projets.

Mesdames, Messieurs,

Le Royaume a pu conforter sa position à l'international, en tant que partenaire responsable, fiable, soucieux d'honorer ses engagements et parfaitement fondé, par voie de conséquence, à recevoir le même traitement de la part de ses partenaires.

En outre, l'approche équilibrée que notre pays a adoptée dans la gestion du phénomène migratoire a abouti à des résultats concrets.

Cependant, nous devons reconnaître, avec courage et objectivité qu'en la matière, le modèle actuel de coopération a atteint ses limites, comme en attestent clairement les crises récurrentes.

La même analyse est valable pour notre voisine, l'Espagne, avec laquelle notre partenariat a connu d'importantes avancées dans les différents domaines, y compris dans la lutte contre l'immigration irrégulière.

Néanmoins, cette coopération se heurte aujourd'hui à des défis majeurs, liés à certaines dispositions légales dépassées et à des décisions judiciaires éloignées de la réalité. Malheureusement, un tel attelage entrave le rapatriement des mineurs et des personnes usurpant le statut de réfugié, et aiguise l'appétit des réseaux criminels.

Face aux déclarations irresponsables de certains milieux politiques et médiatiques et à leur instrumentalisation flagrante de la situation, Nous affirmons que le partenariat est un choix souverain et un engagement volontaire, qui ne saurait faire l'objet d'aucune pression

ou menace, ni d'aucun chantage.

Dans ce cadre, le Maroc présentera à ses partenaires un document dans lequel sera exposée une vision stratégique, claire et pratique, porteuse d'une orientation nouvelle visant à promouvoir le co-développement, la compétitivité économique et la stabilité régionale.

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Ainsi que vous le savez, le mandat parlementaire est un engagement politique et un contrat moral qui vous lie aux citoyens.

Soyez donc, que Dieu vous garde, à la hauteur de cette responsabilité nationale dont vous répondez devant Dieu, les citoyens et l'histoire, et dont vous serez rétribués comme promis dans la parole du Très-Haut : "Quiconque viendra avec une bonne action aura dix fois son équivalent".

Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".

(MAP: 09 Octobre 2026)